

# **Simply Asso**

La solution simple pour gérer efficacement votre association ou votre activité d'autoentrepreneur sans aucune compétence informatique spécifique.

### **Présentation**

Avec une interface intuitive, Simply Asso est conçu pour s'adapter à votre gestion et non l'inverse.

Ses caractéristiques principales sont :

- Simplicité
- Efficacité
- Evolutivité
- Aucune connaissance en informatique n'est requise
- Fonctionne aussi bien sur PC que sur Mac

En tant que véritable assistant, Simply Asso vous aide dans :

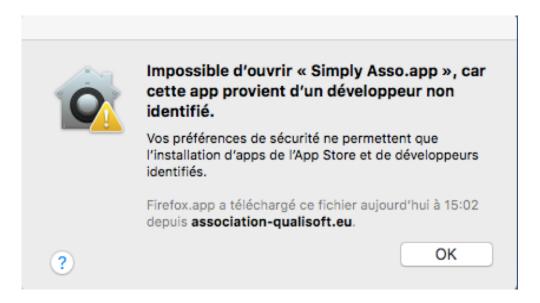
- La gestion des Membres et des prospects
- La gestion des activités
- La gestion des Contacts
- La gestion des Devis et de la Facturation
- La gestion de la Caisse
- La gestion des Dons
- La gestion du Bureau
- La gestion de la communication avec vos membres et partenaires (fournisseurs / clients)

### **Premier lancement**

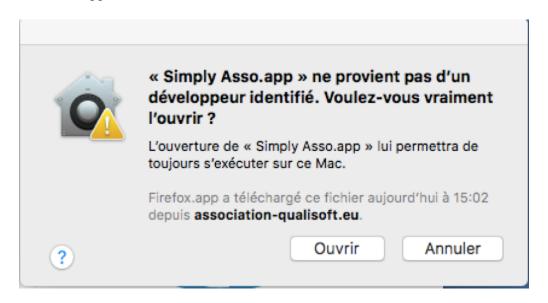


### Information pour les utilisateurs Mac.

Si au premier lancement vous obtenez le dialogue suivant :



Pour réaliser le lancement, il vous suffit de cliquer sur la touche "Control" en même temps que vous lancer l'application.

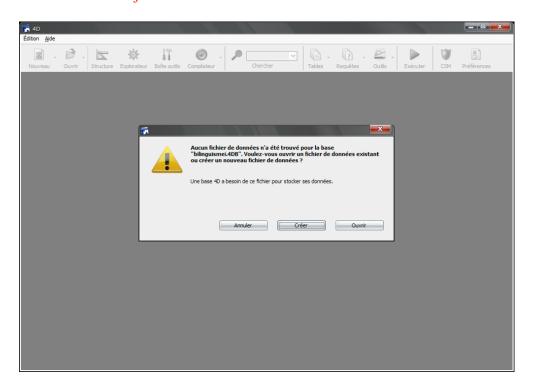


Vous obtiendrez alors le même message d'alerte, mais avec un bouton "Ouvrir" qui vous permettra de lancer Simply Asso.

Ceci ne sera à réaliser uniquement qu'au premier lancement de l'application, l'ordinateur enregistrera alors votre approbation à ouvrir Simply Asso.

Au premier lancement, Simply Asso vous demandera de créer un fichier de données localisé, par défaut, dans le dossier/répertoire 'Documents/Mes documents'.

Si vous crééz votre fichier de données dans le même répertoire que celui de l'application, <u>l'association QualiSoft décline toute responsabilité</u> en cas de perte du fichier de données lors d'une mise à jour.



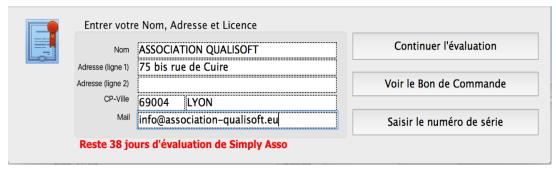
Cliquer sur le bouton « Créer » puis sur « Enregistrer »



# **Enregistrement de l'application**

Simply Asso peut être testé pendant 60 jours sans aucune limitation de fonctionnalités. Au-delà de 60 jours, et en l'absence d'un numéro de série valide, il ne vous sera plus possible d'accéder à vos données. Seule la saisie d'un numéro de série valide vous permettra de continuer de profiter de toutes les fonctionnalités de Simly Asso.

Nous vous recommandons de renseigner dès que possible vos coordonnées de manière à imprimer le bon de commande pré-rempli pour l'achat de l'application.



Note : Cet écran s'affichera à chaque démarrage d'une version non enregistrée.

Pour imprimer le bon de commande, cliquer sur le bouton « Voir le Bon de Commande ». Dès réception de ce dernier accompagné du règlement, votre numéro de série vous sera envoyé par mail.

Cliquer sur le bouton « Saisir le numéro de série » pour enregistrer votre version de Simply Asso.



Conserver précieusement votre numéro de série. Il est indispensable pour débloquer votre version personnalisée du logiciel.



NUMERO DE SERIE :	

En cas d'erreur de saisie le système vous demande de vérifier votre numéro de série.

# **Barre d'outils**



Simply Asso est constituée d'une barre d'outils qui permet :

- Accéder aux différents modules de l'application
- D'identifier les membres associés les uns aux autres (cas de plusieurs membres d'une même famille),
- De lister les activités réalisées et à venir
- De lister les factures et leur statut
- D'obtenir les coordonnées principales de communication souhaitée

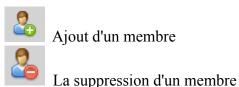


# Simply Asso 4.0

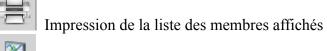


# Boutons présents dans l'interface de Simply Asso

### Ecran principal

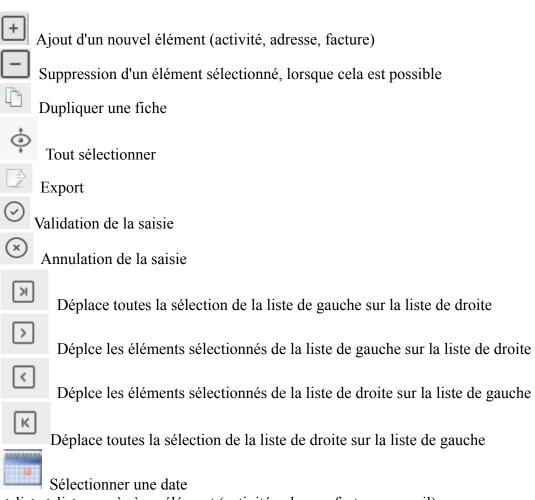


La suppression d'un memore



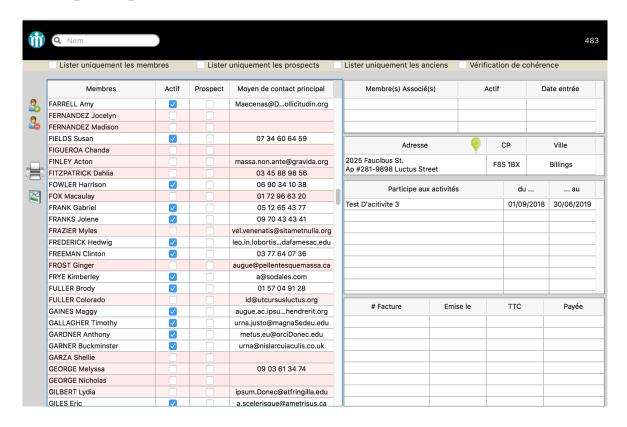
Création de graphe

# **Dans les différents modules**



<clic><clic> : accès à un élément (activité, adresse, facture ou mail)

# Ecran principal



L'écran principale de l'application donne une vue synthétique des informations relatives à un membre. Il est possible :

- d'accéder à la fiche d'un membre
- de modifier l'adresse
- d'éditer une facture émise

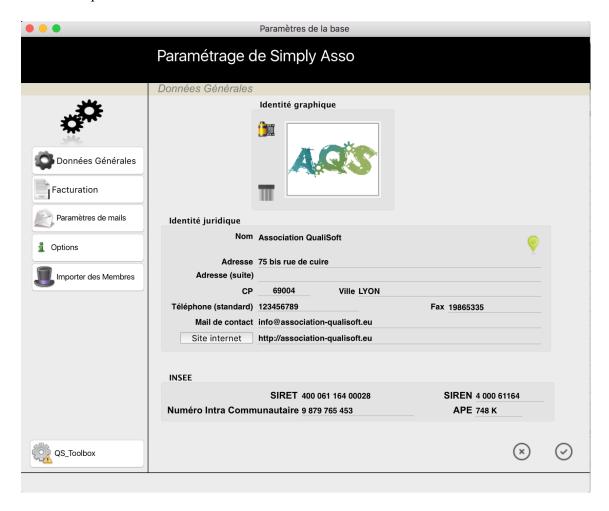
L'accès à l'édition de l'une ou l'autre des informations est réalisée par double clic sur la ligne concernée.

### **Paramètres**

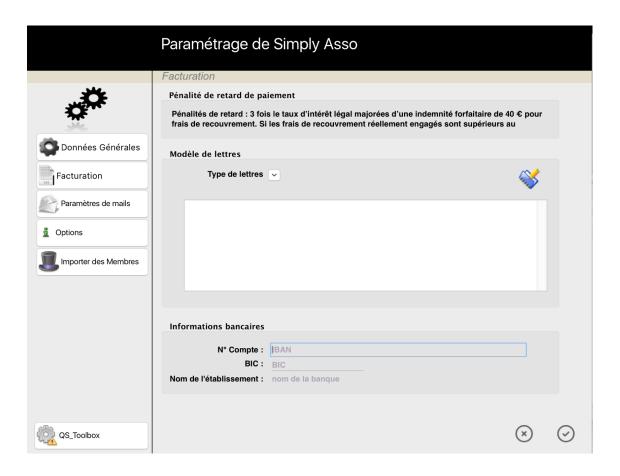
L'une de première chose à faire est de configurer l'application de manière à adpater Simply Asso à vos besoins.

Pour cela, cliquer sur le bouton « Paramètres »pour :

- Renseigner les informations générales de la structure,
- Renseigner les informations nécessaires à l'établissement des devis et factures
- Paramétrer un ou plusieurs comptes SMPT de manière à envoyer des mails depuis l'application,
- Personnaliser l'interface de Simply Asso,
- Importer des membres dans la base de données à l'aide d'un fichier structuré.



**Identité Juridique** : Les informations de cette partie sont nécessaires à l'établissement des devis et des factures.

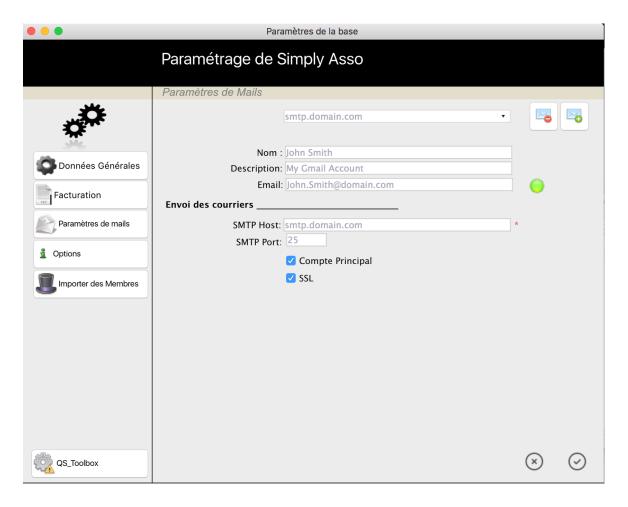


**Pénalité de retard de paiement** : Cette zone est obligatoire dans le cadre de l'établissement d'une facture. A vous de renseigner le texte correspondant au paiement des indemnités basés sur le taux légal.

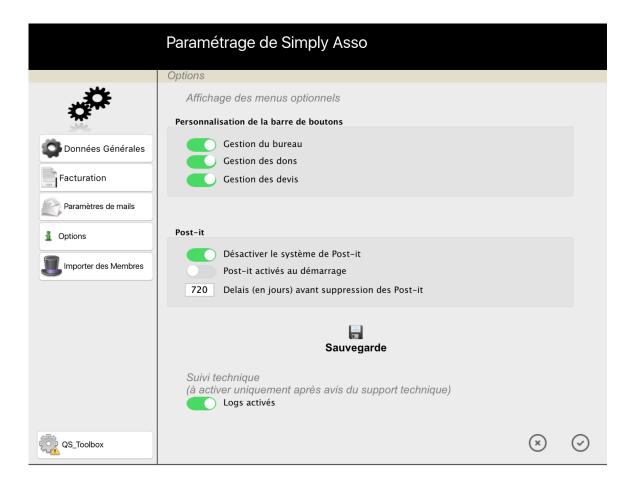
**Modèle de lettres** : Permet de définir un texte modèle pour les devis ainsi que pour les envois de facture par email.

**Informations bancaires**: L'ajout de ces informations est effectué en bas de page des factures. Cela permet e fournir à vos clients les coordonnées bancaires dans l'objectif de recevoir des paiements par virement.

### Simply Asso 4.0

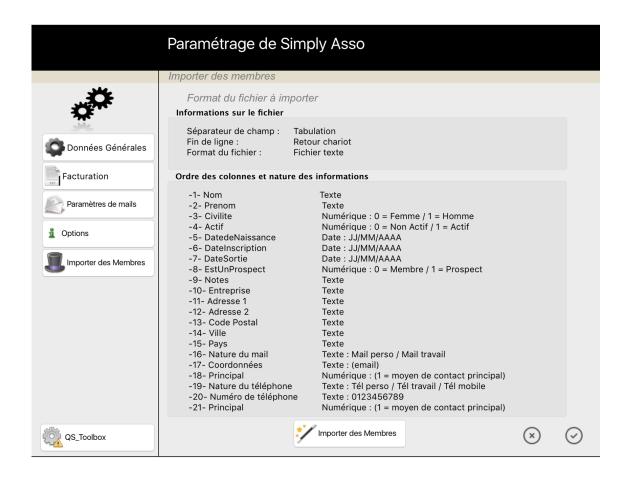


Le paramétrage de cette zone permet l'envoi des factures par email et aussi l'envoi d'un formulaire de contact directement depuis l'application. Dans ce dernier cas, votre adresse email doit absolument être renseignée.



Les options permettent d'adapter votre application au mieux à votre activité :

- Bureau : active/désactive la gestion du bureau / comité d'une association.
- Dons : active/désactive la gestion des dons au sein du logiciel
- Devis : active/désactive la gestion des devis au sein du logiciel
- Post-it : active/désactive la possibilité de gérer des post-it
- Sauvegarde : force une sauvegarde 4D du fichier de données
- Logs activés : aide en cas de support uniquement.



Tout est écrit dans la page à l'exception que l'ordre des champs est impératif et que toutes les colonnes doivent être définies.

# **Ecran principal**



L'écran principal permet outre d'accéder aux informations des membres et prospects, il permet aussi de visualiser rapidement l'ensemble des informations associées telles que :

- Les membres associés (cas des familles ou des entreprises)
- Adresse. Dans le cas d'un regroupement, l'adresse affichée sera celle de la personne de référence
- Les activités suivies
- Les factures.

Le code couleur mis en place permet d'identifier rapidement si un membre a quitté l'association ou si vous avez écarté un prospect de votre liste.

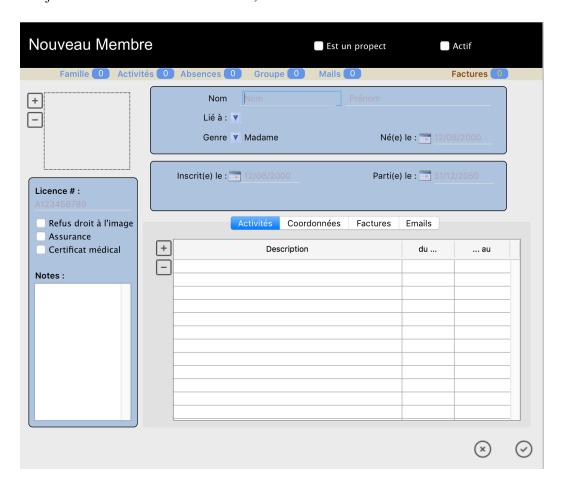
Les outils à votre disposition sur l'écran principal sont :

- Une recherche de membres contenant la chaine de caractères saisies
- La possibilité de faire des sélections rapides (membres / prospects / anciens / fiches en erreur)
- L'ajout d'un membre
- La suppression d'un membre. Celle-ci ne sera possible que si aucun autre membre ne lui est rattaché
- L'export de la liste des membres affichées
- Générer des graphes

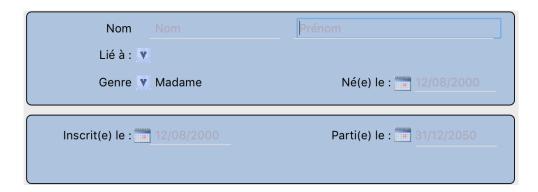
# **Membres**

C'est au travers de la gestion des membres et des prospects que Simply Asso vous apportera toute l'aide nécessaire pour une bonne gestion humaine et financière de votre activité.

Lors de l'ajout ou de l'édition d'un membre, l'écran suivant est affiché :



La partie haute permet de renseigner les informations d'identification du membre / prospect :



Les informations d'identification d'un membres sont :

- identité civile,
- photo,
- regroupement à un autre membre : cette zone est importante car elle vous permet de regrouper l'adresse postale et les facturation sur le membre pris en référence pour le regroupement,
- dates de naissance, d'entrée et de sortie dans l'association,
- dans le cas d'un prospect, le nom de l'établisssement.

Hormis l'identité civile ou le nom de l'établissement qui permet d'identifier facilement le contact, toutes les autres informations sont optionnelles.

Cependant, lorsque celles-ci sont renseignées correctement, Simply Asso vous permettra l'établissement de statistiques graphiques ou de rappels pour les anniversaires.

Veuillez noter que si vous souhaitez établir des factures au nom d'une entreprise sans nom de contact, il est recommandé dans ce cas de créer 2 fiches de prospect. Une première qui sera utilisée pour le nom de l'entreprise et référence de la seconde qui comprendra, elle, la référence au contact de cette entreprise.



La partie basse permet de gérer :

- les activités associées
- les coordonnées postales et de contacts
- les factures
- les mails (envoyés depuis Simply Asso)

La zone à gauche permet de recencer des informations optionnelles, en fonction des statuts de votre association, telles que :

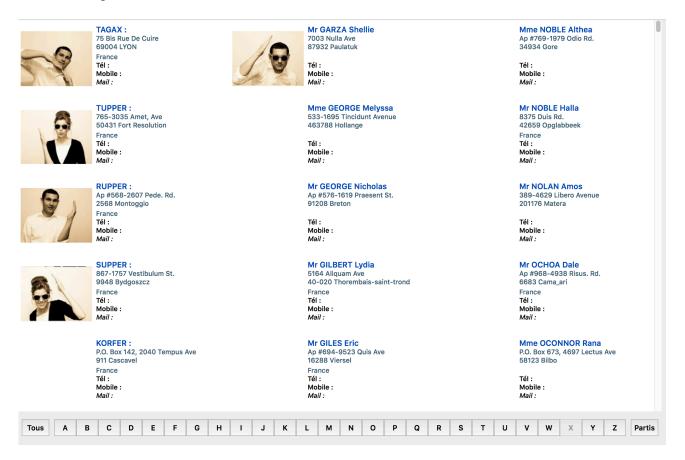
- un numéro de licence
- la notion de refus du droit à l'image
- la notion d'assurance
- la notion de certificat médical
- une zone de saisie libre

Simply Asso étant en constante évolution en fonction des demandes utilisateurs, d'autres options pourront apparaître dans les versions futures.

A noter que plusieurs fiches de membres peuvent être ouvertes en même temps.

### Visualisation au format Carte de Visite

Un clic cette icone du menu permet d'ouvrir la liste des membres au format carte de visite. La présentation est alors réduite au stricte minimum.



Tel un carnet d'adresses, un clic sur une lettre activée de l'alphabet permet de réduire la liste des cartes aux noms commençant par cette même lettre.

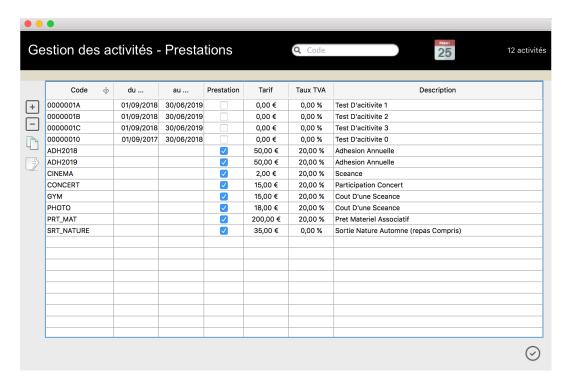
Un membre ayant été déclaré "Parti" verra sa photo surplombée d'une signalétique graphique indiquant son état tel que le montre l'exemple suivant :



# Catalogue des Activités et Prestations



Un clic sur cet icone permet d'afficher la liste des activités et des prestations.



Les activités sont listées avant les prestations de manière à ce que la liste soit facilement lisible.

Lors de l'édition d'une activité ou d'une restation, l'écran suivant est affiché. Si les informations saisies correspondent à une prestation et que l'option n'est pas cochée, Simply Asso réalise une vérification de cohérence et coche l'option pour vous lors de la validation de la fiche.



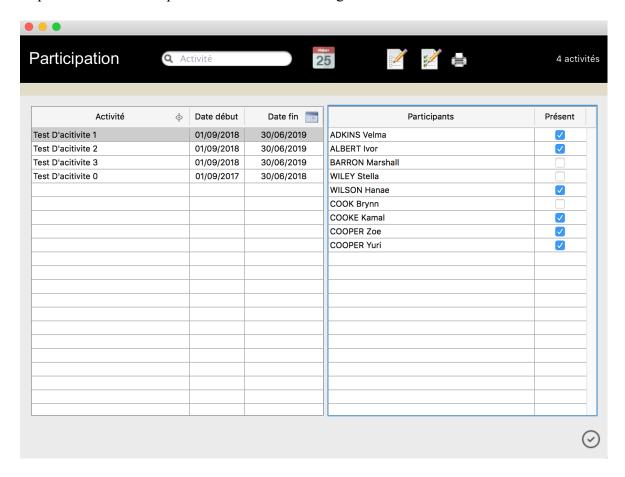
Les prestations sont utilisées pour la construction d'une facture, ce qui n'est pas le cas des activités, bien que celles-ci soient accessible depuis les modules devis et factures.

Un clic sur ce bouton depuis la liste des activités/prestations permet de réduire la liste aux activités à celles qui ne sont pas encore échuent.

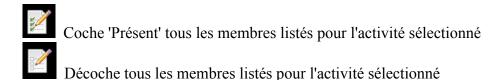
# **Participations**

Ce module vous permet de gérer facilement le suivi des activités par les différents membres de l'association. En effet, vous pouvez, depuis ce module :

- lister les personnes associées à une activité
- valider la présence de toutes ou parties des personnes à une activité
- suppression de la participation de toutes ou partie des personnes à une activité
- associer ou retirer des personnes à une activité
- imprimer une fiche de présence facilement renseignable.



Lors de la sélection d'une activité, Simply Asso affiche la liste des membres qui lui sont associés.

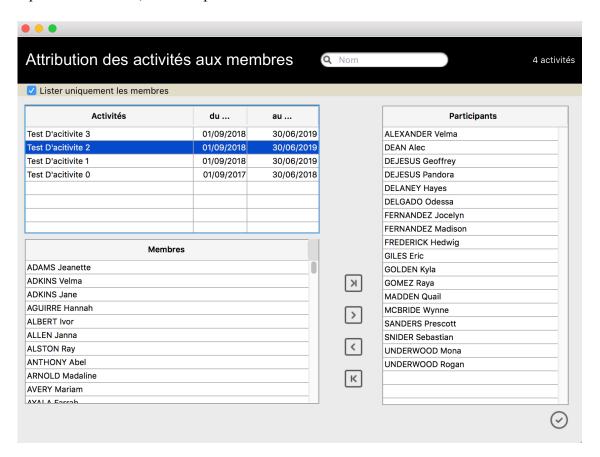


Vous pouvez aussi directement (dé)sélectionner la présence d'un membre par un simple clic.

Imprime un état qui permet de reporter manuellement la présence sur place des inscrits ou une fois renseigné, un état final.

	Participation à Test D'acitivite 1 du 01/09/2018
ADKINS Velma	ALBERT Ivor
BARRON Marshall	WILEY Stella
WILSON Hanae	COOK Brynn
COOKE Kamal	▼ COOPER Zoe
<b>✓</b> COOPER Yuri	

Un clic sur ce bouton permet de gérer l'affectation en masse d'une activité. Cela évite de répéter l'attribution, membre par membre.



### L'interface affiche:

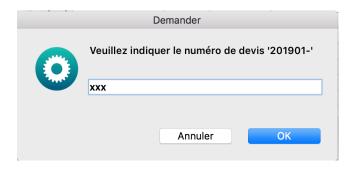
- la liste des Activités
- La liste des Membres non affectés à l'activité. Une fois affectué à l'activité, la liste est mise à jour
- la liste des membres participants à l'activité sélectionnée.

### **Devis**

Ce module permet de suivre vos devis à l'aide d'un code couleur de manière à repérer rapidement le statut de vos devis :



L'édition d'un nouveau devis commence toujours par le recueil de sa référence. Afin de vous aider dans sa classification, Simply Asso démarre la numérotation par "Année"+"Mois"+"-". La boite de dialogue qui s'affiche vous demande de renseigner l'identification terminale qui complètera la numérotation unique de votre devis.

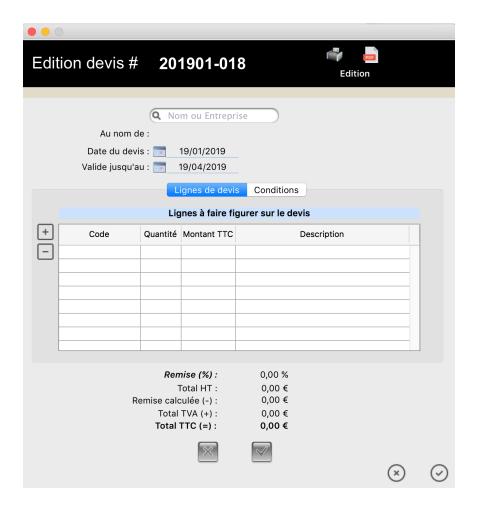


A noter qu'il n'y a pas de vérification d'un numéro dupliqué.

Simply Asso vous permet de suivre vos devis depuis leur édition jusqu'à leur acceptation ou refus. Un refus peut être dû à une demande de modification de prestations ou des conditions du devis. Cel vous permet donc de suivre l'évolution de vos devis.

L'écran d'édition d'un devis est divisé en 3 parties :

- une première zone administrative qui permet d'identifier le destinataire du devis, sa date de création ainsi que sa date limite de validité. Par défaut, Simply Asso ajoute 3 mois à la date du jour pour déterminer cette date.
- une seconde zone qui correspond à la liste des prestations à réaliser. Le système détermine automatiquement le montant HT, TVA et TTC auquel vous pouvez appliquer une remise en pourcentage ou en définissant le montant de réduction directement.
- la troisième zone correspond à une zone de saisie de texte libre permettant d'ajouter des informations spécifiques aux devis. Cette zone de texte a une taille limité sur le devis imprimé. Pour accéder à cette zone, il est nécessaire de cliquer sur le bouton "Conditions".



### Edition d'une ligne de devis

Lorsqu'une ligne de devis est ajouté ou édité, l'écran suivant est affiché :



Par défaut, la TVA appliquée est de 20,0%. Vous pouvez modifier cette valeur lors de la saisie de votre ligne de devis.

Pour rappeler une prestation de votre catalogue, il vous suffit de taper une lettre appartenant au code de votre prestation puis de double cliquer sur la ligne correspondante pour récupérer l'ensemble des informations.



La modification de la quantité provoque la mise à jour des informations financières.

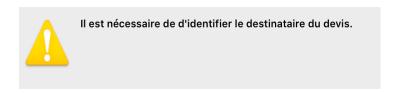


Vous pouvez modifier toutes les informations contenues dans cet écran de saisie. Ceci vous permet donc d'ajouter une ligne sur votre devis dont la référence n'existe pas initialement dans votre catalogue.

La descrption peut être un texte relativement long. Dans ce cas, l'impression du devis prendra en compte la longueur de ce texte.

#### Impression du devis

Lors de la demande d'impression, Simply Asso vérifie qu'un destinataire a bien été identifié pour le devis. En l'absence de destinataire, un message d'erreur s'affichera :



Une fois cette vérification réalisée, Simply Asso vous demande s'il s'agit d'une impression définitive ou de vérification de votre devis. Ceci à l'avantage d'apporter les corrections nécessaires avant la production finale du devis.

### Simply Asso 4.0



Le pied de page est créé sur la base des informations saisies dans la partie configuration de Simply Asso :

- l'identité de votre association et de son adresse
- les informations administratives SIREN/SIRET, code APE et N°TVA
- les information bancaires (IBAN et BIC) afin de recevoir les règlements par virement



#### Simply Asso 4.0

Lorsque vous avez terminé vos vérifications, sélectionner 'Devis définitif' a pour conséquence de changer le statut de votre devis en "Imprimé" et d'empêcher toute modification du devis. Si vous avez utilisé l'impression PDF, ce dernier est alors stocké dans la base afin de garantir la non altérabilié du document par après. En cas d'impression directement sur papier, il est de votre responsabilité de conserver le document original.

#### Acceptation - Refus du devis

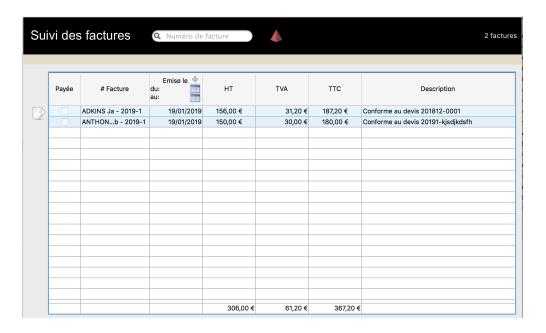


Simply Asso vous demande, dans tous les cas, confirmation du refus ou de l'acceptation d'un devis.

Devis Refusé : dans ce cas, le devis apparaîtra en rouge dans la liste des devis. Devis Accepté : dans ce cas, le devis apparaîtra en vert dans la liste des devis.

Lors de l'acceptation d'un devis, Simply Asso prépare le brouillon de la facture correspondante automatiquement de manière à vous éviter toute recopie inutile. La zone commentaire de la facture se verra adjoint du texte "Conforme au devis xxxxx".

### **Factures**





réduit la liste des factures aux seules factures impayées

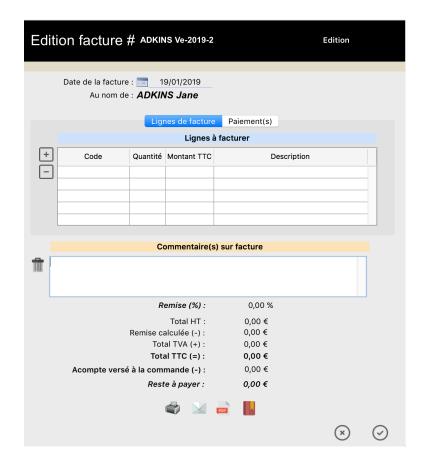
Le code couleur utilisé dane le module Devis est repris dans le module de facturation. **Note importante :** Il n'est pas possible de créer une facture directement depuis la liste.

### Création d'une facture

La création d'une facture est possible uniquement depuis la fiche d'un membre ou automatiquement suite à l'acceptation d'un devis.

Dans le cas d'une création d'une facture, un dialogue de création / édition de facture est affiché. Ce dialogue permet :

- d'ajouter ou de supprimer des options à facturer. L'ajout et la suppression est possible tant que l'impression de la facture finale n'est pas validée. En cas d'impression intermédiaire, la facture imprimée comprend le texte "FACTURE NON DEFINITVE EDITION EN COURS".



#### Edition d'une facture

La gestion d'une facture est basée sur le même principe que celui des Devis hormis :

- la numérotation est basée sur le nom du membre référent et incrémeté par l'année et un numéro d'ordre (exemple : ADKINS Jane, 1ère facture 2019 donnera en numérotation "ADKINS JA - 2019 - 1").

La saisie d'un commentaire succinct est possible et sera imprimé sur la facture. Une fois l'impression de la facture validée, l'ensemble des informations la constituant devient non altérable.

Pour une impression de facture conforme à la législation, il est nécessaire que vous renseigner l'ensemble des informations demandées dans les paramètres :

- Texte sur les pénalités de retard de paiement
- Informations INSEE
- Informations bancaires de manière à ajouter l'information en pied de page de la facture

Impression de la facture directement sur imprimante. Il est de votre responsabilité de conserver le document original.

Création de la facture au format PDF, puis envoi de la facture par email. Pour cela, il est nécessaire que les informations SMTP aient été renseignées, ainsi que le modèle de lettre pour envoi par email.

Création de la facture au format PDF et stockage dans la base de données.

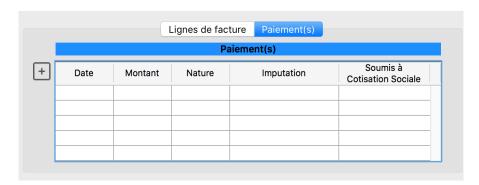
Impression d'une attestation de paiement. L'impression ne peut s'imprimer qu'une fois la facture réglée intégralement.

L'état des factures est mise à jour immédiatement dans la liste des factures, mais aussi au niveau des membres :

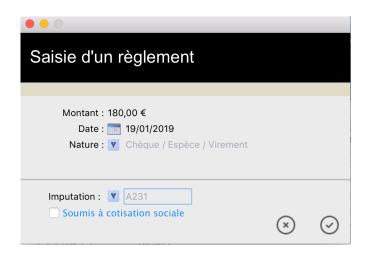
# Facture	Emise le	TTC	Payée
ADKINS Ve-2019-2	19/01/2019	180,00 €	
ADKINS Ja - 2019-1	19/01/2019	187,20 €	

#### Saisie des règlements

La saisie d'un règlement, partiel ou complet, nécessite de cliquer sur le bouton "Paiement(s)" de manière à accéder à la zone de saisie des paiement.



Le paiement d'une facture s'effectue par l'ajout d'une ligne de paiement et provoque l'affichage du dialogue suivant :



Simply Asso pré-saisie le montant correspondant à la somme totale restante à payer. Il vous suffit de modifier la date de paiement et de sélectionner le mode de paiement. Dans le cas de sélection de paiement par chèque, une nouvelle zone sera affichée vous permettant de saisir le numéro de chèque.

La zone du bas vous permet de réaliser une classification "maison" de manière à trier les données, après export. La case "Soumis à cotisation sociale" vous permet aussi de réaliser un tri.

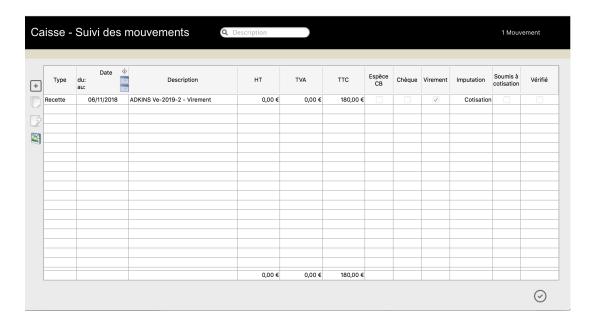
**Note**: dans le cas d'un paiement total d'une facture mais dont seule une partie est soumise à cotisation sociale, nous vous recommandons de diviser la saisie en 2 paiements. Un premier paiement pour la somme soumise à cotisation, un second paiement pour le solde.

La validation de la saisie entraine automatiquement :

- la création d'une ligne de Revenus dans le journal de caisse,
- la mise à jour du solde restant à payer,
- la mise à jour du statut de la facture, si cette dernière est entièrement soldée.
- la création d'un checksum de vérification afin de pouvoir vérifier a posteriori que la facture n'a pas été altérée par une manipulation frauduleuse.

Lorqu'une facture est entièrement payée, hormis les ré-impressions de facture, aucune autre action n'est permise.

# Journal de Caisse



Le journal de Caisse reprend l'ensemble des éléments de lignes de facture. Vous pouvez aussi ajouter manuellement toute autre Revenu ou Dépense réalisé dans le cadre de votre activité.

Lorsque d'une ligne de caisse est créée automatiquement par Simply Asso suite à la saisie d'un paiement relatif à une facture, cette ligne a pour description le numéro de facture suivi du mode de paiement. Cette ligne de caisse est alors éditable afin d'apporter d'éventuelle correction de saisie (imputation, soumis à cotisation).

#### Edition d'une ligne de caisse



Par défaut, l'ajout d'une ligne de caisse correspond à une dépense. Si vous souhaitez ajouter une Recette, il vous suffit de cliquer sur le bouton pour faire changer l'état de la saisie.



Toutes les zones sont accessibles afin de renseigner la ligne de caisse et de réaliser une analyse fine ensuite.



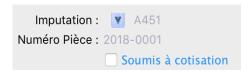
Cette zone vous permet de calculer une valeur manquante :

- la saisie d'un montant HT et du %TVA calcul automatiquement les montants TVA et TTC
- la saisie d'un montant HT et du montant TVA calcul automatiquement le %TVA et le montant TTC
- la saisie des montants HT et du TTC calcul automatiquement le montant TVA et le %TVA



Supprime toutes les informations financières

La zone suivante permet de renseigner (ou corriger) les informations saisies depuis un paiement, mais permet aussi d'ajouter la référence de la pièce justificative de votre achat ou paiement.

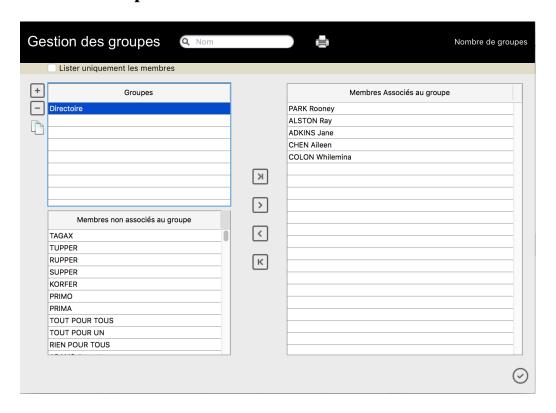


Enfin, la dernière partie de la saisie est très importante car elle vous permet, une fois que l'ensemble des données saisies, aient été vérifiées de rendre non modifiable ces informations. Pour cela, il vous suffit de sélectionner une date et de cocher "Mouvement vérifier".



Ceci a pour conséquence de créer un checksum de vérification afin de pouvoir vérifier a posteriori que les entrées de caisse n'ont pas été altérées par une manipulation frauduleuse.

# **Gestion des Groupes**



Vous pouvez autant de groupes que vous le souhaitez.

Un groupe correspond à une liste de membres définit et permet plusieurs avantages :

- vous pouvez sélectionner des membres participants à une activité en sélectionnant un groupe
- vous pouvez imprimer des étiquettes spécifiquement pour un groupe de membres
- vous pouvez envoyer des mails uniquement à ce groupe de membres

Après avoir créé un groupe, l'assignation d'un membre à groupe est réalisé simplement :

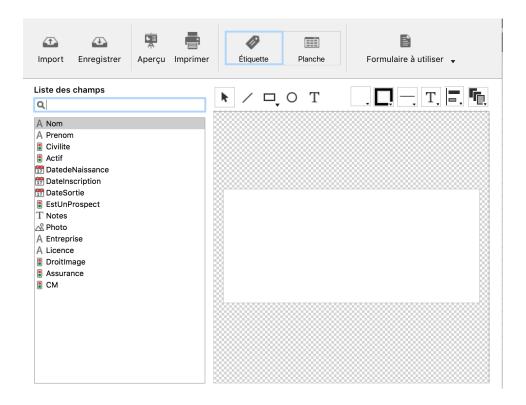
- soit en double cliquant sur le nom du membre
- soit en le sélectionnant et en cliquant sur la flèche

Pour assigner plusieurs membres en une seule fois, après les avoir sélectionné, un clic sur le bouton réalisera l'assignation.

Pour assigner tous les membres, il suffit tout simplement de cliquer sur la flèche

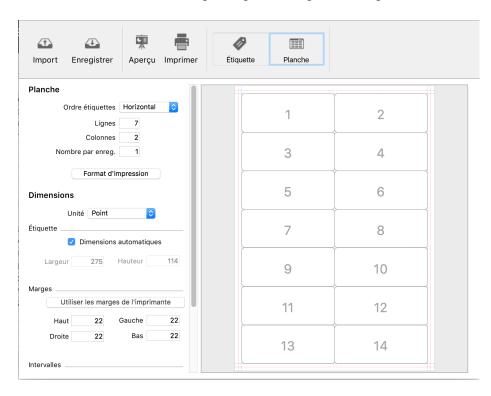
Pour supprimer une, plusieurs ou toutes les assignations, il vous suffit de procéder de la même manière avec les boutons et et .

Depuis cet écran, vous avez la possibilité d'imprimer des étiquettes pré-établies à partir d'un groupe. Pour cela, après avoir sélectionné le groupe, cliquer sur l'icone le dialogue suivant s'affiche à l'écran :



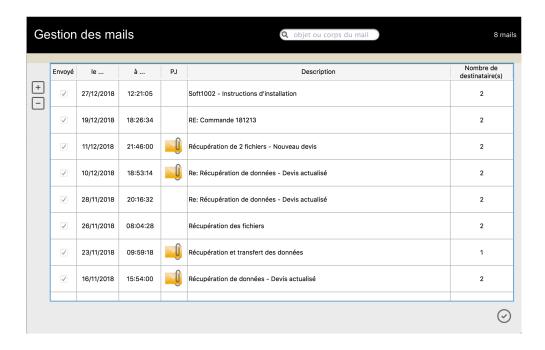
Vous pouvez soit créer votre étiquette sur la base des champs disponibles à gauche et en les faisant glisser sur la zone de droite, ou bien, appeler les étiquettes déjà créées en cliquant sur 'Formulaire à utiliser'.

Avant toute impression sur une plance d'étiquettes, il vous faut sélectionner 'Planche' et renseigner les différentes informations spécifiques de la place d'étiquettes.



Avant toute impression, nous vous conseillons de réaliser un 'Aperçu avant impression'.

# Gestion des mails



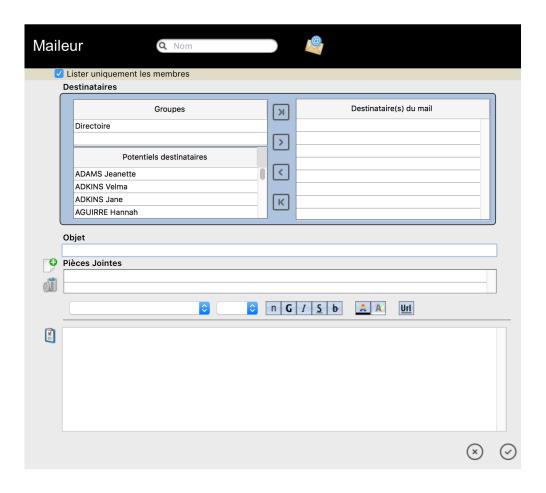
Simply Asso n'est pas un outils de gestion de mails tels que le sont des programmes spécifiques (Outlook, Mails, Thunderbird, ...).

La gestion de mails intégrée à Simply Asso vous permet de conserver les mails que vous pouvez envoyer à un ou plusieurs membres dans le cadre de votre activité. Ces mails se retrouveront tous dans ce module, mais seront aussi disponible depuis la fiche de chaque membre concerné.

L'envoi d'un email à plusieurs destinataires est réalisé autant de fois qu'il y a de destinataires. Cela peut donc, en fonction du "poids" de votre mail prendre un peu de temps, bien que cette activité soit réalisée en toute transparence d'un point de vue de l'utilisation de Simply Asso.

Vous pouvez aussi préparer vos brouillons d'emails pour ne les envoyer qu'une fois que votre rédaction terminée.

Enfin, l'interface vous permet de "nettoyer" vos emails. Dans ce cas, la suppression sera aussi visible au niveau de la fiche du membre.

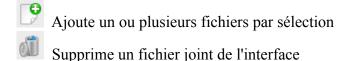


L'ajout de destinataires est réalisé selon le même principe que l'ajout d'un membre à un groupe : soit par double clic, soit par l'utilisation des flèches de déplacement.

### Pièces jointes

L'ajout de pièces jointes à un mail peut être réalisé selon 2 manières différentes :

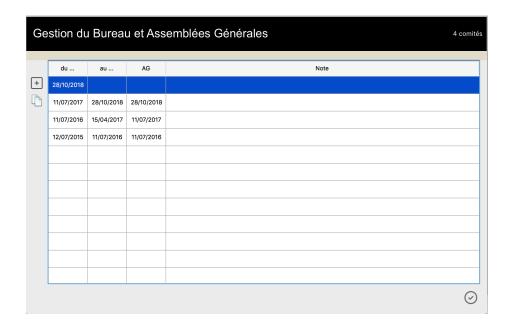
- par l'utilisation du bouton d'interface dédié
- par glisser-déposer



Créé la tâche de fond qui va enoyer le mail aux destinataires

Une fois un mail envoyé, celui-ci n'est plus modifiable. Le texte n'est plus saisissable. Aussi, vous pouvez malgré tout le récupérer en cliquant sur le bouton [3].

# Gestion du bureau



Ce module est particulièrement intéressant pour la gestion de l'association. En effet, vous allez pouvoir définir les dates importantes pour votre bureau, les membres le constituant et imprimer la documentation officielle à transmettre à l'administration, conserver des documents créés pendant l'exercice du mandat du bureau et rendre visible directement sur l'interface les notes prises.





L'édition du CERFA 13971 est l'une des particularité de Simply Asso : vous générez, à l'issue de votre Assemblée Générale, un document en tout point identique à celui que vous devez transmettre à l'administration.

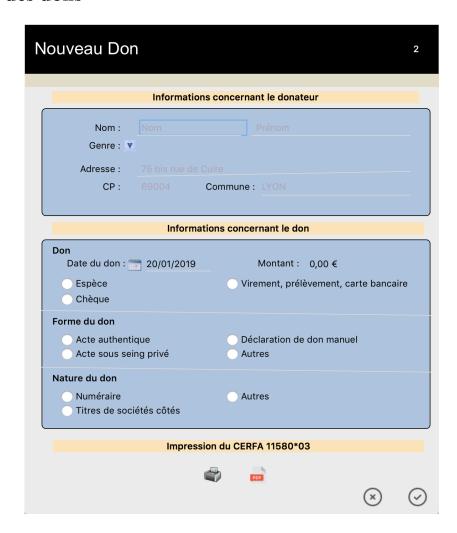
Lorsque vous appelez ce module, un nouvel écran s'affiche et demande à être renseigné de manière différente.

Vous n'aurez besoin de renseigner qu'une seule fois les informations d'une personne administrateur dans l'association ou les renseignements concernant l'association. En effet, Simply Asso a été développé de telle manière que le temps que vous passer sur l'application soit un temsp investi et non du temps de perdu.

Donc, au travers de l'interface suivante, un clic sur le nom d'un administrateur affichera ses informations administratives tel que le CERFA 13971 le demande, si ces dernières ont été renseignées.



### Gestion des dons



Le gestionnaire de dons vous permet de suivre les donateurs ainsi que les dons reçus. Il vous permet aussi d'émettre des reçus de dons conforme au CERFA 11580.

Les coordonnées de chaque donateur doivent être saisies à chaque don, ainsi que les informations spécifiques du don.

L'impression d'un don réalise les actions suivantes :

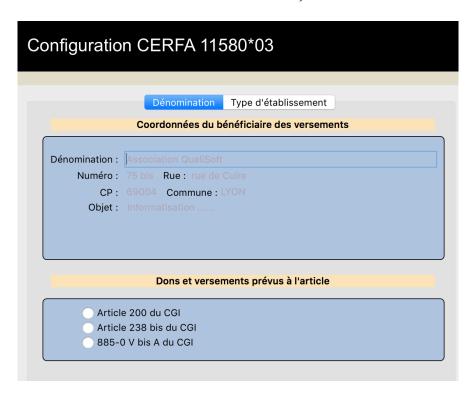
- rend non modifiable toutes les zones du dialogue de saisie
- créé une ligne de type Revenu dans le Journal de Caisse

### Configuration de l'organisme à recevoir des dons

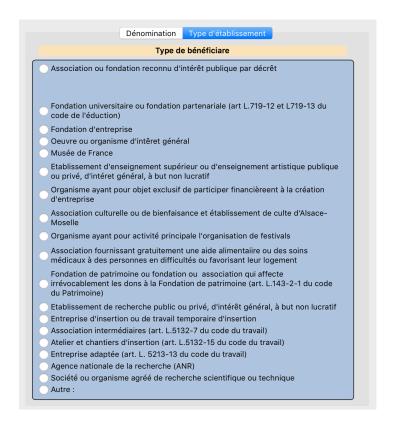
Avant de pouvoir imprimer un reçu de dons, il est nécessaire de configurarer la page spécifique accessible depuis la liste des dons



La configuration est à réaliser une seule fois. En effet, il vous sera demandé de transcrire votre autorisation de recevoir des dons et d'émettre de reçus dans cet écran.



Veuillez aussi renseigner la seconde partie correspondant à votre type d'établissement :

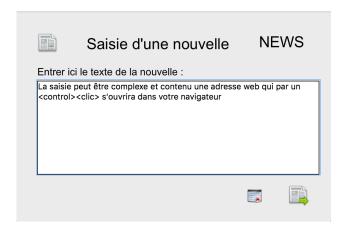


# Gestion des Post-it ou News



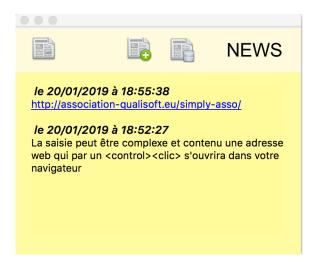
Les post-it ou news est un moyen de conserver une information à réuliser ultérieurement dans le cadre de votre gestion.

Pour ajouter un nouvel élément, il vous suffit de cliquer sur le bouton . Un dialogue de saisie s'ouvre.



Après quelques secondes, votre note s'affiche et second conservée pendant toute la durée que vous aurez définie dans les paramètres de l'application

.



Il est possible de gérer l'ensemble de vos 'notes' à l'aide de ce bouton . Vous pourrez, dans ce dialogue, supprimer une note ou bien la rendre "Caduc", c'est à dire la conserver pendant toute la duée prévue mais non visible dans la liste des notes.

2	2 Tout voir				
Qui	Quand	Quoi			
	20/01/2019 à 18:55:38	http://association-qualisoft.eu/simply-asso/			
	20/01/2019 à 18:52:27	La saisie peut être complevrira dans votre navigateur			

# Informations diverses



Forcer la ré-indexation de la base de données, il suffit de supprimer le fichier .4DIndx situé au niveau du fichier de données (.4DD) puis de démarrer l'application Simply Asso.



Pour l'envoi des factures par email, il est nécessaire d'avoir configurer dans les options le compte SMTP de la box qui est utilisée.



Si, pour des besoins spécifiques, vous souhaitez voir un rapport programmé modifié, vous pouvez en faire la demande auprès de l'Association QualiSoft. (info@association-qualisoft.eu).

Dans le cadre d'une demande de personnalisation de l'application Simply Asso, un devis vous sera communiqué avant tout développement.